



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4711 - MERCREDI 13 MARS 2024

SOINS GRATUITS

L'opération « Santé communautaire » lancée à Oyo



En mémoire du Dr Édith Lucie Bongo Ondimba, fille aînée du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et ancienne première dame du Gabon disparue il y a quinze ans, le ministère de la Santé et de la Population organise, du 11 au 17 mars, à Oyo, dans la Cuvette, la deuxième édition de l'opération « Santé communautaire ».

« Nous sommes à la deuxième édition de cette opération. L'année dernière, nous avons mené une telle opération qui était couronnée par un grand succès et nous avons pensé encore l'organiser à l'occasion du quinzième anniversaire du rappel à Dieu du Dr Édith Lucie Bongo Ondimba », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

Page 5

Les médecins en pleine consultation

MARCHÉ DE L'ARTISANAT

Les exposants déplorent le manque d'engouement du public



Des stands d'exposition

Ouvert au public le 4 mars dans la cour de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA), à Brazzaville, le marché de l'artisanat s'est clôturé hier. Les cent trente-trois artisans qui ont exposé leurs produits pendant plus d'une semaine ont déploré le manque d'engouement du public faute d'une bonne communication sur l'événement.

« Je remercie l'ANA pour tout le dispositif mis à notre disposition pour nous permettre de mettre en lumière nos produits souvent méconnus. Comparativement à la dernière édition, cette fois-ci il y a eu peu d'engouement du côté des visiteurs », a déploré Flore Tololo, spécialiste en perlage.

Page 3

CONSOMMATION

Le Congo présent au Salon du chocolat vertueux

La République du Congo sera représentée à la deuxième édition du Salon du chocolat vertueux et des gourmandises artisanales qui se tiendra du 30 au 31 mars prochain en France. Consacré à la défense, à la garantie de l'authenticité et à la valorisation des filières respectueuses de l'humain et de l'environnement, ce rendez-vous est dédié aux artisans chocolatiers développant des projets solidaires avec les producteurs.

Page 16



JEUX AFRICAINS D'ACCRA 2023

Serge Samba déçu des prestations des pongistes congolais



Serge Irénée Samba faisant le point de la participation des pongistes congolais

Les pongistes congolais ont quitté la capitale ghanéenne sans glaner la moindre médaille. Le directeur technique de la Fédération congolaise de tennis de table, Serge Irénée Samba, déplore cette situation qui, selon lui, est due entre autres aux conditions dans lesquelles les athlètes sont arrivés au Ghana.

« Le bilan n'est pas satisfaisant par rapport à ce que nous avons l'habitude de produire. Il y a eu beaucoup de paramètres qui expliquent ces contreperformances. Nous sommes arrivés en retard et nous avons écopé des forfaits », a expliqué le directeur technique.

Page 13

Éditorial

Briser la peur

Page 2

ÉDITORIAL

Briser la peur

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, de nombreuses activités ont été organisées à travers le monde se rapportant au thème retenu cette année : « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». Dans les discours délivrés au cours de ces différentes retrouvailles, il a souvent été évoqué la nécessité pour les femmes de gagner en autonomie en s'investissant dans les activités génératrices de revenus.

C'est bien ! La Représentation de l'Union européenne au Congo est cependant allée plus loin en organisant une conférence-débat à Brazzaville sur les moyens pouvant amener la gent féminine à briser la peur et la honte qui constituent, entre autres, des freins importants à son épanouissement.

Des femmes scientifiques, entrepreneuses, activistes, chanteuses, sportives, artisanes et agricultrices ont tour à tour pris la parole à cette occasion pour témoigner chacune de son expérience. En effet, des raisons sociologiques sont bien souvent, selon elles, à l'origine de la peur et de la honte qu'elles éprouvent surtout en Afrique.

La femme africaine témoigne que depuis des lustres et ce dans différentes sociétés, les hommes ont exercé une influence considérable sur elle en la reléguant bien souvent à jouer les seconds rôles au point où elle traîne encore ce lourd legs du passé. Au cours de cette conférence-débat, les femmes qui occupent actuellement des positions sociales influentes ont exhorté les autres à vaincre la peur et à rêver grand.

A travers la plupart des interventions, on a réalisé combien certaines d'entre elles ont dû faire preuve de résilience face aux embûches placées sur leur chemin. Pourtant au même titre que les hommes, les femmes doivent savoir qu'elles sont indispensables pour le développement des nations. Il suffit qu'elles vainquent avec l'appui de la société tout entière la peur et la honte !

Les Dépêches de Brazzaville

TROPHÉE ÉCOGARDE

Cinq meilleurs projets liés à la dépollution présélectionnés

La directrice exécutive du programme Women's activities awards, Mildred Moukenga, a expliqué l'enjeu du Trophée écocarde, le 12 mars à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse. L'initiative qui s'inscrit dans le cadre du mois de la femme vise à promouvoir l'activisme des jeunes femmes en faveur de la dépollution et du changement de comportement.



Mildred Moukenga et des porteuses de projets Adiac

L'équipe du programme Women's activities awards, qui est à sa septième édition, a présélectionné et accompagné des jeunes femmes autour de la gestion des déchets et l'assainissement. Après des épreuves de terrain sur la sensibilisation et les opérations de dépollution, cinq meilleurs projets ont été retenus. Les promotrices des projets vont se livrer à l'ultime étape du pitch lors d'une soirée prévue le 22 mars. Une seule lauréate sera primée lors de la soirée écocarde. Selon l'initiatrice du trophée écocarde, Mildred Moukenga, l'ambition du programme est de créer une génération des futurs leaders environnementaux, en y impliquant les jeunes femmes. L'initiative vise aussi à interpeller l'opinion sur le risque sur la santé publique qu'engendre

la pollution de l'air, de l'eau et du sol. À travers ce concours, Women's activities awards veut encourager des idées créatives pour aborder les problèmes de pollution, stimuler un changement positif de comportement de la communauté. Le challenge de la plateforme est de parvenir à la responsabilisation individuelle dans la lutte contre la pollution et l'autonomisation de ces femmes. « La sensibilisation et le recyclage des déchets ménagers constituent un combat qui se fait dans la durée. Ce n'est pas en quelque temps que nous allons réussir à changer les habitudes de la population, cela prendra plus de temps. Nous nous sommes constitués en collectif pour continuer à sensibiliser la population, en insistant sur l'impact de la pol-

lution sur la santé », a assuré Mildred Moukenga.

La réalisation des deux premières étapes du concours a montré l'engagement des candidates à œuvrer pour la préservation de l'environnement. Divine Ebinda et Samuelle Makoumbou, toutes deux étudiantes, ont présenté leurs idées de projets sur la lutte contre la pollution plastique et le recyclage des déchets. À l'instar de leur camarade Euricas Amboulou, les étudiantes comptent sur le programme Women's activities awards pour matérialiser les idées innovantes.

La directrice exécutive du programme, Mildred Moukenga, espère de son côté mobiliser des partenaires au développement en vue de mieux accompagner ces brillantes jeunes femmes.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MARCHÉ DE L'ARTISANAT

Cent trente-trois exposants à la 3^e édition

Ouverte au public depuis le 4 mars dans la cour de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA), au centre-ville de Brazzaville, la troisième édition du marché de l'artisanat s'est clôturée le 12 mars.

Les participants à la troisième édition du marché artisanal, notamment des artisans spécialistes en pharmacopée, en décoration intérieure, en cosmétique, en couture et en perlage ont déploré le manque d'engouement du côté du public, faute d'une bonne communication sur l'événement. « Je remercie l'ANA pour tout le dispositif mis à notre disposition pour nous permettre de mettre en lumière nos produits souvent méconnus. Contrairement à la dernière édition, cette fois-ci il y a eu peu d'engouement du côté des visiteurs, faute de communication. On aurait pu placer les banderoles de l'activité au niveau des grandes artères de la ville, outre les bandes d'annonce dans les médias chauds pour faire large écho », a indiqué Flore Tololo, spécialiste en perlage.

Pour Jean Roche Zaou-Tchitembo, artisan, spécialiste en décoration intérieure à base



du bois massif, il n'y a pas eu affluence. « Les ventes n'ont pas été très alléchantes, mais on ne s'en plaint pas car, pour nous, il était d'abord question de visibilité. Au niveau de nos points de vente

habituels, les fréquentations ne sont pas aussi importantes qu'ici », a-t-il indiqué. Nzila Soleille, évoluant dans la cosmétique a, quant à elle, félicité l'initiative prise par les autorités compétentes de

La vente des produits dans un stand Adiac créer un tel espace en faveur de l'artisan congolais. « C'est la première fois que je participe à cette foire. J'ai gagné en visibilité et en recettes. Je souhaiterais que l'ANA me rappelle à la prochaine édi-

tion », s'est-elle félicitée.

La troisième édition du marché artisanal a connu la participation de cent trente-trois artisans regroupés au sein de vingt-sept associations professionnelles. Sur le thème « Donnons de la valeur à la créativité artisanale », elle avait pour objectif de faire connaître les produits du terroir et détourner l'attention des Congolais souvent tournée vers les produits importés.

Pour le gouvernement, cette initiative vise à donner à l'artisanat congolais une impulsion afin d'en faire un secteur d'activités créateur de richesse et d'emplois. Cette année, les organisateurs n'attendaient pas moins de 9950 visiteurs. Notons que cette édition a eu un impact économique sur les artisans qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 19 428 275 FCFA, soit une moyenne de 2 47 586 FCFA par jour.

Lopelle Mboussa Gassia

ENTREPRENEURIAT

Des jeunes entrepreneurs édifiés sur la fiscalité

Dans le souci d'informer les jeunes entrepreneurs sur l'ensemble des règles et des lois qui concernent les impôts, un colloque a été organisé le 9 mars à Pointe-Noire, sous l'égide de Fridolin Ongolombia et Christ-Benny Boungou-Kolo, respectivement inspecteur vérificateur et inspecteur des impôts. Cette activité a été couplée à la présentation et dédicace du « Manuel fiscal du créateur d'entreprise au Congo » de Christ-Benny.

Le colloque a été organisé dans le but de mettre à la disposition des jeunes entrepreneurs quelques outils fiscaux pour leur permettre de relever les défis fiscaux, sociaux et juridiques qui se posent à eux. Dans son exposé, l'inspecteur vérificateur, Fridolin Ongolombia, a présenté aux participants les différentes formes juridiques. D'après lui, la forme la plus facile est l'entreprise individuelle ou établissement qui est moins contraignante et couvre plusieurs autres taxes, notamment lorsque le chiffre d'affaires n'est pas important.

A l'issue des échanges qui ont permis aux jeunes entrepreneurs de dissiper les zones d'ombre en matière de fiscalité, les fiscalistes se sont dits satisfaits. « Nous croyons que les objectifs fixés ont été atteints vu les interventions des participants. Nous organiserons un autre colloque plus grand en septembre pour atteindre un plus grand nombre des entrepreneurs », a annoncé Fridolin Ongolombia.

L'expert fiscaliste appelle les jeunes à plus de courage. « L'environnement n'est pas toujours accessible pour les jeunes entrepreneurs ici au Congo mais ceux qui s'arment



Des participants au colloque des jeunes entrepreneurs Adiac

de courage, de persévérance, qui sont mieux organisés, qui savent ce qu'ils veulent, d'où ils viennent et d'où ils vont peuvent toujours avoir un financement pour poursuivre. Je pense qu'avec un accompagnement qu'il faut et le personnel qualifié, les objectifs fixés par ces jeunes entrepreneurs, dans le cadre de leurs entreprises, pourront être atteints », a-t-il assuré.

Parlons de son ouvrage « Manuel fiscal du créateur d'entreprise au Congo », paru en octobre 2013, Christ-Benny Boungou-Kolo a assuré l'assistante que ce guide du créateur d'entreprise a été bien reçu par le public. « Je suis satisfait parce que je n'étais pas connu du pu-

blic avant mais l'ouvrage a été bien reçu par le public et même par mes collègues fiscalistes », a-t-il laissé entendre.

Cet ouvrage fait la présentation globale des services fiscaux auxquels on doit s'adresser en vue d'obtenir des renseignements, les différents régimes d'imposition, les formes juridiques d'une entreprise, les dates limites de paiement et les multiples exonérations. Il fait la description des différents interlocuteurs qui sont au niveau de la direction générale des impôts ainsi que la présentation du calendrier fiscal qui correspond aux différents types de sociétés. Par ailleurs, Christ-Benny Boungou-Kolo a fait un rectificatif sur la période de paiement

des taxes immobilières. En effet, pendant l'édition de l'ouvrage, la période de paiement était fixée du 10 au 20 mars mais des modifications ont été faites au niveau national. Cette taxe est désormais payée le 20 février de chaque année (Page 37).

Notons que ce manuel fiscal est en vente à la Maison de la presse, en face de la mairie centrale de Pointe-Noire, et à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville. Après les échanges, Christ-Benny Boungou-Kolo a exprimé sa gratitude à son collègue, l'inspecteur vérificateur Fridolin Ongolombia, pour l'organisation de ce colloque qui annonce un autre grand rendez-vous en septembre prochain.

Les participants ont aussi apprécié l'initiative. « C'est une belle initiative parce que nous avons beaucoup appris et surtout que le thème est très intéressant. Souvent nous sommes confrontés aux questions juridiques et fiscales. Beaucoup de femmes, d'ailleurs, qui veulent bien se lancer ignorent les enjeux et les conséquences. Il est très important de se lancer parce que le risque zéro n'existe pas. Le Congo a besoin des femmes actives. Donc, il faut se lancer comme ont dit les experts, en commençant par un établissement et voir comment l'activité va évoluer », a encouragé Genest Itoua, une jeune entrepreneuse.

Charlem Léa Itoua

ASSAINISSEMENT

Les agents d'Healthy environment redoutent le chômage

Les employés d'Healthy environment, une entreprise congolaise consacrée à la collecte et la transformation des ordures et déchets plastiques, ont tenu le 12 mars à Brazzaville un point de presse pour déplorer certains agissements qui risquent de les envoyer tous au chômage. Ils estiment que leur structure qui « excelle dans son domaine pourrait perdre ses contrats au profit des entreprises étrangères ».

Regroupés au sein du collectif « Non au monopole turc », les agents d'Healthy environment ont lancé un SOS à l'égard des pouvoirs publics qui voudraient octroyer leur marché à une autre société, au moment où ils fournissent un grand travail depuis plusieurs années.

Ce collectif de 138 agents, notamment des jeunes congolais et chefs de famille pour la plupart, a reçu des informations de sa hiérarchie selon lesquelles l'assainissement de la ville de Brazzaville serait confié à une entreprise turque. « Notre entreprise s'est préparée en conséquence. Grâce à la vision et la volonté de notre patron, l'entreprise a acquis du matériel adéquat et nous avons grandi en compé-



Des agents d'Healthy environment/Adiac

tence et en expérience. L'entreprise Healthy environment a déjà fait ses preuves et nous n'avons plus rien à démontrer dans le domaine de l'assainissement. C'est grâce à cette entreprise que nous tous ici arrivons à prendre soins de nos familles respectives », a lancé le collectif.

Il a, en effet, indiqué que

le contrat d'Averda est à sa fin mais il est annoncé l'arrivée au Congo d'une entreprise turque spécialisée dans l'assainissement. Cette société, selon le collectif, exige aux autorités congolaises le monopole sur Brazzaville et Pointe-Noire. « Si ce monopole lui est accordé, notre entreprise ne pourra plus continuer à fonc-

tionner correctement. C'est, d'ailleurs, pour cela que notre patron a annoncé la fermeture de la branche assainissement. Nous serons ainsi 138 agents à perdre notre emploi. Nous ne sommes pas contre les Turcs, ils peuvent s'occuper d'une partie de nos capitales mais nous sommes contre le mono-

pole qui pourra nous envoyer au chômage. Une entreprise congolaise peut-elle avoir un monopole en Turquie? Cela est impossible », a déploré ce collectif.

Créée depuis 2012 par le jeune congolais Yvon Kaba, Healthy environment s'est fixé les objectifs, entre autres, de lutter efficacement contre la montée de l'insalubrité ainsi que la prolifération des déchets dans les villes du Congo. Le but visé est de vaincre le mal-être environnemental et apporter des solutions efficaces pour garantir aux Congolais des cités plus vivables, plus propres et salubres. Avec ses partenaires, elle transforme déjà les déchets plastiques et produit des pavés, des paires de sandales...

Rude Ngoma



Appel d'offres national ouvert N°001/BEAC/CGO/DN.BZV/AONO/Bien/2024 du 11 mars 2024 relatif à la fourniture, en lots indépendants, de divers matériels informatiques et de sécurité.

La Banque des États de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers matériels informatiques et de sécurité. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Cet appel d'offres est subdivisé en trois lots indépendants ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Acquisition de divers matériels informatiques (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, imprimantes et scanners) destinés à l'usage de la Direction Nationale pour le Congo à Brazzaville ;

Lot 2 : Acquisition de divers matériels informatiques (ordinateurs de bureau et ordinateurs portables) destinés à l'usage de l'Agence de la BEAC à Pointe-Noire ;

Lot 3 : Acquisition, installation et mise en service de divers matériels de sécurité électronique (ordinateurs de bureau, ensemble de cartes UTL, alarmes, dômes, lecteurs biométriques et divers accessoires de vidéosurveillance et de contrôle d'accès) destinés à l'usage des unités opérationnelles de la BEAC au Congo.

Le processus de sélection des fournisseurs se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/19 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'Appel d'Offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO

Appel d'Offres National Ouvert n°001/BEAC/CGO/DN.BZV/AONO/Bien/2024

du 11 mars 2024

Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.

Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
Tél. : 24 80 547 05 (242) : .

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA par lot.

Les soumissions, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 02 avril 2024 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO

Appel d'Offres National Ouvert n°001/BEAC/CGO/DN.BZV/AONO/Bien/2024

du 11 mars 2024

Bureau d'Ordre, 6ème étage, porte 601.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (242) : .

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. A cet effet, le représentant mandaté doit être muni d'une procuration et d'une pièce d'identité afin d'être accepté en salle de dépouillement.

Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 02 avril 2024 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Brazzaville, le

Le Président de la Commission des Marchés,

SOINS GRATUITS

L'opération «Santé communautaire» lancée à Oyo

En mémoire du Dr Édith Lucie Bongo Ondimba, fille aînée du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et ancienne première dame du Gabon disparue il y a quinze ans, le ministère de la Santé et de la Population organise, du 11 au 17 mars à Oyo, dans la Cuvette, la deuxième édition de l'opération «Santé communautaire».

La campagne de santé communautaire se résume à la gratuité des actes de dépistage, de consultation et de traitement des maladies dépistées en passant par les examens de laboratoire. La population venue des localités d'Oyo et des départements frontaliers a pris d'assaut les lieux choisis pour la circonstance en vue de bénéficier des soins gratuits.

Selon les données statistiques recueillies le premier jour du lancement de l'opération, des milliers de malades ont été enregistrés. Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, qui est arrivé sur les lieux pour toucher du doigt l'organisation et la prise en charge gratuite des malades, a déclaré : « Nous sommes à la deuxième édition de cette opération. L'année dernière, nous avons mené une telle opération qui était couronnée par un grand succès et nous avons pensé encore

l'organiser à l'occasion du quinzième anniversaire du rappel à Dieu du Dr Édith Lucie Bongo Ondimba ».

La consigne particulière donnée au personnel soignant est qu'il soit disponible et engagé. Par ailleurs, le ministre a adressé un message à l'endroit de la population environnante, en général, et à celle de la Cuvette, en particulier. « Pour nous, c'est un indicateur important. Ça nous permet de mesurer quels sont les problèmes de santé qui se posent à nos compatriotes. Cela nous permet aussi de nous projeter dans l'avenir pour voir comment aborder les questions de santé primaires auprès de la population. Nous nous réjouissons de ce que les patients arrivent et ils sont bien pris en charge gratuitement », a renchéri le ministre Gilbert Mokoki.

A l'observation des faits et au regard de l'affluence enregistrée lors de la première



Les médecins en pleine consultation DR

édition en 2023 où en dix jours de « Santé communautaire » les équipes médicales avaient consulté et traité gratuitement 3124 patients, les professeurs, docteurs,

infirmiers et bien d'autres agents de santé mobilisés pour la circonstance sont préparés psychologiquement pour offrir des soins et des services de santé de qualité

à toutes les personnes qui se présenteront à eux. Les observateurs sont unanimes que l'affluence de 2024 sera supérieure à celle de 2023.

Roger Ngombé

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ENVERS LA FEMME

La loi Mouebarra expliquée à plus d'une centaine de femmes

La Fondation Burotop Iris a regroupé, le 8 mars à son siège, plus d'une centaine de femmes autour du magistrat substitut général près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, Sitou Milandou Lenda, pour leur expliquer les innovations de la loi Mouebarra qui est une réponse pluridisciplinaire aux violences faites aux femmes et aux filles.

Au cours des échanges interactifs sous la houlette d'Hassan Atie, président directeur général du groupe Burotop Iris, et de la directrice de la Fondation, Diana Attye, le magistrat substitut général près le Tribunal de grande instance et membre de l'Association des femmes juristes du Congo a évoqué, en rapport avec la loi Mouebarra, la psychologie des violences, l'inclusion, les infractions et les innovations. Dans la loi Mouebarra, les délais de prescription sont plus larges que le code pénal. Elle détermine plus les concepts comme le harcèlement, les violences psychologiques, religieuses, culturelles et proscrit certaines formes de pratiques ancestrales congolaises observées lors des veillées mortuaires. Selon Sitou Milandou Lenda, cette loi punit les officiers de police qui dissuadent les prescriptions de plaintes. Elle encourage les associations à se constituer partie civile. Les tierces personnes



La photo souvenir au terme de l'activité/Adiac

« Nous encourageons les femmes à dénoncer, sans crainte, toutes les formes de violence dont elles sont victimes. Continuez à sensibiliser à la loi Mouebarra autour de vos sœurs, parents, frères et amies, au foyer comme à l'école en passant par les centres commerciaux et autres lieux publics »

témoins d'un cas de violence peuvent aussi porter plainte en justice.

Outre les aspects punitifs, l'exposante a également notifié que la loi Mouebarra protège également la réinsertion de victimes de violences car il est prévu la création des centres d'hébergement et de prise en charge médicale et psychologique des femmes et filles victimes. « Nous encourageons les femmes à dénoncer, sans crainte, toutes les formes de violence dont elles sont victimes. Continuez à sensibiliser à la loi Mouebarra autour de vos sœurs, parents, frères et amies, au foyer comme à l'école en passant par les centres commerciaux et autres lieux publics », a suggéré Sitou Milandou Lenda. Le président directeur général du groupe Burotop Iris a salué l'intérêt de l'activité et le caractère interactif des échanges.

Fortuné Ibara

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

CABINET

N° _____ MEDIPSP-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Directeur de cabinet du Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé porte à la connaissance du public, que l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) vient de lancer sur son site quatre (04) avis de vacance d'emploi relatifs au recrutement de quatre (04) cadres dont les qualifications requises sont les suivantes :

- Un chef de service des Etudes et de la Prospective ;
- un cadre comptable;
- deux cadres juristes.

Les candidatures physiques peuvent être déposées, **sous pli fermé avec la mention de l'emploi sollicité**, à l'OAPI ou envoyés à l'adresse ci-après, le cachet de la poste faisant foi.

Monsieur le Directeur Général de l'OAPI

BP :887 YAOUNDE (République du Cameroun)

Tél (237) 222 20 57 00, Fax (237) 222 20 57 27

La date de clôture des dossiers est fixée au vendredi 29 mars 2024.

NB : Seuls les dossiers de candidature comportant les pièces requises et soumis via la plateforme indiquée seront analysés

NB: pour toutes autres informations complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Antenne Nationale de la Propriété Industrielle, sise cabinet du ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, sur l'avenue **Denis SASSOU NGUESSO**, face ex cinéma VOG à Brazzaville./-

Fait à Brazzaville, le 6 mars 2024

Emile Blaise Pascal OPANGAULT.-

COOPÉRATION

Un accord de partenariat entre l'UDSN et le Pnud

La représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama Dian Barry, a annoncé, le 9 mars à Brazzaville, l'intention de signer un accord de partenariat avec l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN).

L'annonce de la représentante du Pnud a été motivée par la présentation générale de l'UDSN, une institution à vocation panafricaine. Au terme de l'exposé, Adama Dian Barry a été émue de l'existence d'un centre d'intelligence artificielle et du centre d'appui à l'emploi.

En rapport avec la conception et les réalisations de l'UDSN, la diplomate onusienne a réagi en ces termes : « Je suis émue car la vision porte les germes d'une transformation profonde du Congo et de l'Afrique. J'ai vu des laboratoires des sciences appliquées et des travaux pratiques. Nous avons aussi discuté sur les objectifs de parité et de leurs insertions socio-professionnelles car nous sommes beaucoup sur la prospective pour valoriser le savoir-faire des universités africaines. Nous avons un laboratoire d'accélération de l'innovation ».

La représentante du Pnud au Congo et l'ensemble des responsables d'instituts ont exploré les opportunités de l'UDSN. « Beaucoup d'actions très pragmatiques qui ne demandent qu'à



être opérationnelles. Un partenariat est en vue car nous avons discuté avec le président. Le mois de mars serait important pour ce partenariat parce que nous pensons amplifier la valeur des étudiantes. Donc, nous allons collaborer pour mieux encadrer les filles, c'est un engagement que nous avons pris ici pour aller sur l'objectif 50/50 », a ajouté Adama Dian Barry.

« Je suis émue car la vision porte les germes d'une transformation profonde du Congo et de l'Afrique. J'ai vu des laboratoires des sciences appliquées et des travaux pratiques. Nous avons aussi discuté sur les objectifs de parité et de leurs insertions socio-professionnelles car nous sommes beaucoup sur la prospective pour valoriser le savoir-faire des universités africaines. Nous avons un laboratoire d'accélération de l'innovation »

En prélude à la prise des engagements, le Pr Ange Antoine Abena, président de l'UDSN, a rappelé le plan stratégique qui compte six objectifs, vingt-et-une actions ainsi que cent neuf activités. Il a fait également mention de la nécessité de transformer l'homme, de l'assurance qualité, de la transformation numérique et de l'auto-évaluation de l'UDSN.

Fortuné Ibara

AFRIQUE

Les cinq pays où les femmes sont les plus représentées au Parlement

Le nombre de femmes en Afrique siégeant au Parlement est une donnée importante de leur représentativité dans la vie politique d'un pays et de l'avancement de l'égalité homme-femme en politique.

Sur le critère de représentativité des femmes au niveau des Parlements, l'Afrique occupe une bonne place. Elle compte au moins cinq pays dans le top 20 mondial. C'est un pays africain qui trône au sommet mondial avec plus de 61% de femmes composant sa chambre basse. Selon les données de l'Union interparlementaire (UIP), organisme des Parlements du monde, compilées par Business Insider Afrique, les pays africains se portent bien en matière de représentativité des femmes. Au niveau mondial, les femmes représentent plus de 50% de la population, mais ne détiennent que 26% de tous les sièges dans les parlements du monde. Les hommes parlementaires sont trois fois plus nombreux que les femmes. Cette moyenne cache des disparités énormes. Dans 83 pays du monde, sur les 193 classés par l'UIP, la part des femmes à l'Assemblée nationale se situe entre 15 et 30%, alors que dans 40 autres pays,



Le taux de représentation des femmes dans le parlement rwandais est de 61% / Source: Elite d'Afrique

cette part est inférieure à 15%. Au niveau du continent africain, de nombreux pays dépassent la moyenne mondiale. D'ailleurs, le meilleur exemple en matière de représentativité des femmes au Parlement est africain.

Il s'agit du Rwanda où 61,3% des élus de sa chambre basse sont des femmes. Un niveau très élevé qui s'explique par le génocide de 1994 qui aura déséquilibré la structure genre avec un nombre de femmes représentant en-

viron 70% de la population. Il y a aussi la volonté politique du président rwandais, Paul Kagamé, qui a promu l'égalité homme-femme, et la Constitution de 2003 qui a décrété que les femmes devraient représen-

ter au moins 30% « des postes dans les organes de décision », y compris les chambres. Après le Rwanda, cinq autres pays africains figurent dans le top 20 des États où la représentativité des femmes au Parlement est la plus élevée: le Sénégal (46,1%), l'Afrique du Sud (45,8%), la Namibie (44,2%) et le Mozambique (43,2%). Plus de dix pays africains figurent dans le top 50 mondial des États où les femmes sont les mieux représentées au niveau des Parlements.

Ces pays dépassent de nombreux autres occidentaux, chantres de l'égalité homme-femme: France (37%), Allemagne (35%), Royaume-Uni (35%), Italie (32%), États-Unis (28%). Malgré tout, certains pays africains sont très en retard en matière d'égalité homme-femme dans les instances décisionnelles. Les femmes représentent moins de 10% des élus au niveau du Parlement. C'est le cas de l'Algérie (8%) et du Nigeria (4%).

Noël Ndong

CHINE

Plusieurs résolutions approuvées lors de la 14^e APN

Après sept jours de réflexion, d'analyse et de travaux, la deuxième session de la 14^e Assemblée populaire nationale (APN) s'est achevée le 11 mars au Grand palais du peuple à Beijing, en Chine. Elle a permis l'adoption par les législateurs du rapport d'activité du gouvernement ainsi que la loi organique révisée du Conseil des affaires d'État.

Outre l'adoption du rapport d'activité du gouvernement, le projet de plan de développement économique et social ainsi que les budgets central et local pour 2024 ont également été validés. Ont été également approuvées des résolutions sur les rapports de travail du Comité permanent de l'APN, de la Cour populaire suprême et du Parquet populaire suprême. La séance de clôture s'est déroulée en présence du président chinois, Xi Jinping, des conseillers politiques et d'autres dirigeants.

Dans son allocution, Zhao Leji, président du Comité permanent de l'APN, a déclaré que la session annuelle avait complété avec succès son ordre du jour. Selon lui, les résultats de la session ont démontré les grandes forces de



Des membres du gouvernement DR

la démocratie populaire chinoise dans son ensemble et celui du système politique fondateur du pays.

« ... Je mettrai en œuvre les tâches fixées par l'APN. Atteindre les objectifs de développement économique et social de cette année revêt une grande importance. Lutter dans l'unité est la voie que le peuple chinois doit emprunter pour créer de grandes réalisations historiques », a-t-il rassuré.

Notons que 2024 marque le 75^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine et constitue une année critique pour réaliser les objectifs et les tâches du 14^e Plan quinquennal (2021-2025).

Gloria Imelda Lossele

TRIBUNE LIBRE

L'effondrement de l'économie chinoise : un faux débat sans aucun fondement

La communauté internationale suit de près le développement de l'économie chinoise. Certains organisations internationales, médias et think tanks ont publié des rapports et articles pour analyser la situation économique de la Chine. Dans leur analyse, certaines idées étaient raisonnables et objectives, mais d'autres ont misé sur l'échec de l'économie chinoise en prônant la fin de la croissance, la fuite des investissements étrangers et le de-risking vis-à-vis de la Chine. L'effondrement de l'économie chinoise s'est déjà avéré comme une perception erronée de ce pays. Mais pourquoi elle persiste jusqu'aujourd'hui ? C'est probablement parce que les arrière-pensées politiques l'emportent sur les réalités économiques. Alors, quelle est la situation économique réelle de la Chine ? Je voudrais partager quelques-unes de mes réflexions sur cette question avec les amis congolais.

Comme l'a dit un adage chinois, les faits parlent plus fort que les belles paroles. Les chiffres économiques sont les indices les plus convaincants pour décrypter le développement économique. En 2023, la croissance de l'économie chinoise est repartie dans une bonne dynamique soutenue. Le produit intérieur brut (PIB) chinois a atteint 126 000 milliards de yuans RMB, soit une augmentation de 5,2% en glissement annuel. La situation de l'emploi s'est améliorée dans son ensemble. 12,44 millions de nouveaux emplois ont été créés dans les villes, soit une augmentation de 380 000 par rapport à l'année précédente. Les prix se sont maintenus à un niveau stable. L'indice des prix à la consommation a connu une augmentation modérée de 0,2%. La balance des paiements internationaux est équilibrée dans son ensemble. Le volume global de l'import-export de marchandises a atteint 41 800 milliards de yuans RMB et les réserves de change se sont élevées à 3 200 milliards de dollars américains. Tous ces chiffres économiques démontrent que les fondamentaux de l'économie chinoise, marqués par une résilience forte, un potentiel immense et une soutenabilité de long terme, n'ont pas changé après la transition dans

la lutte contre la covid-19, et que le navire géant de l'économie chinoise continuera d'aller de l'avant contre vents et marées.

Ces accomplissements remarquables sont possibles grâce à quatre atouts particuliers de l'économie chinoise. Premièrement, c'est le système de l'économie du marché socialiste. La Chine œuvre depuis toujours à faire jouer le rôle décisif du marché dans l'allocation des ressources. Dans le même temps, elle travaille à renforcer la direction centralisée et unifiée du Parti communiste chinois sur les affaires économiques et à mieux faire jouer le rôle du gouvernement dans la macro-régulation économique. Le plan quinquennal élaboré tous les cinq ans est une illustration des efforts de la Chine pour garder la continuité des politiques économiques et remédier aux défaillances du marché.

Deuxièmement, c'est le pilotage de la nouvelle vision du développement. Au lieu de choisir les liquidités excessives pour une croissance de court terme au prix de l'accumulation des risques de long terme, la Chine s'engage à promouvoir le développement de qualité par ses politiques économiques tournées vers l'avenir et son tissu industriel complet. Face à la crise financière en 2008 ou aux impacts de la covid-19 sur l'économie mondiale, l'économie chinoise, loin d'être effondrée, a contribué à la reprise de l'économie régionale et mondiale par ses politiques prudentes et son fondement solide.

Troisièmement, c'est une demande intérieure croissante engendrée par son immense marché. La Chine, avec un PIB par habitant de plus de 12 000 dollars américains et plus de 400 millions de personnes à revenu intermédiaire, dispose d'un marché intérieur immense et prometteur. L'année dernière, la consommation a contribué de 82,5% à la croissance économique en Chine, cela illustre pleinement le grand potentiel que recèle le marché chinois.

Quatrièmement, ce sont les portes de la Chine qui s'ouvrent encore plus grand. La réforme et l'ouverture sont une étape cruciale qui a fait la Chine d'aujourd'hui.

Il n'y a aucune raison pour que le pays abandonne cette politique fondamentale. Ces dernières années, il a continué d'optimiser le cadre d'affaires conforme aux lois du marché, à la législation et aux normes internationales. Le niveau général de ses tarifs douaniers a baissé au même niveau des pays membres développés de l'Organisation mondiale du commerce. La liste négative d'accès au marché pour les investissements étrangers a été réduite à moins de 31 items. L'accès à l'industrie manufacturière est complètement ouvert. L'ouverture du secteur des services s'accélère. L'année dernière, les investissements étrangers réellement utilisés ont atteint 1 100 milliards de yuans RMB, soit un niveau élevé historique.

Les progrès spectaculaires de l'économie chinoise non seulement servent le développement national, mais aussi jouent un rôle de moteur dans la croissance mondiale. L'économie chinoise demeure la plus grande force motrice de la croissance mondiale, avec une contribution de 32% en 2023. Depuis le lancement de la réforme et de l'ouverture il y a plus de 40 ans, la Chine a réussi à multiplier son PIB par habitant par 25 et à sortir 850 millions de personnes de la pauvreté, contribuant ainsi plus de 70% à la réduction de la pauvreté dans le monde. Aujourd'hui, la Chine est devenue le partenaire commercial principal de plus de 140 pays et régions. Le taux de bénéfice que réalisent les investissements étrangers en Chine atteint 9,1%, un chiffre plus élevé par rapport aux pays occidentaux. En tant que deuxième économie du monde, la Chine, au lieu de monter une « petite cour avec de hauts murs », œuvre à élargir la convergence d'intérêt avec les autres pays du monde, à promouvoir la paix et la stabilité du monde et à apporter de nouvelles opportunités au monde par son propre développement. Cela démontre pleinement le sens de la mission d'un grand pays responsable.

Force est de constater que ces dernières années, sous l'engagement personnel des deux chefs d'État, la coopération prag-

matique entre la Chine et le Congo a progressé solidement. La Chine demeure depuis des années consécutives le premier partenaire commercial du Congo. Le volume des échanges commerciaux entre nos deux pays est passé de moins de 100 millions de dollars américains dans les années 2000 à plus de 6 milliards de dollars américains aujourd'hui. La Chine et le Congo sont économiquement complémentaires et possèdent un grand potentiel dans leur coopération mutuellement bénéfique. L'année dernière, le président Denis Sassou N'Gouesso est allé en Chine pour participer au 3^e Forum « la Ceinture et la route » pour la coopération internationale et tenir un entretien bilatéral avec le président Xi Jinping, donnant ainsi l'orientation à suivre pour le développement des relations sino-congolaises. Récemment, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a annoncé que la prochaine conférence du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) se tiendrait cet automne en Chine. Je suis convaincue que la Chine et le Congo saisiront les opportunités offertes par ces grands événements diplomatiques, pour approfondir leurs échanges et la coopération dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la route » et du Focac.

Dans un monde globalisé et interdépendant, tous les pays partagent un avenir commun. La Chine ne peut se séparer du monde dans son développement et le monde ne saurait se développer sans la Chine. Ceux qui misent sur l'échec de la Chine finiront par nuire à leurs propres intérêts et ceux qui en font une lecture erronée rateront les opportunités. Comme les faits l'ont démontré, l'effondrement de l'économie chinoise est un faux débat sans aucun fondement. Seul un monde multipolaire égal et ordonné, une mondialisation économique inclusive et bénéfique pour tous et une communauté d'avenir partagé pour l'humanité constituent la bonne voie à suivre pour répondre à l'aspiration de toute l'humanité.

LI Yan, ambassadeur de Chine au Congo

COMBATS À L'EST DE LA RDC

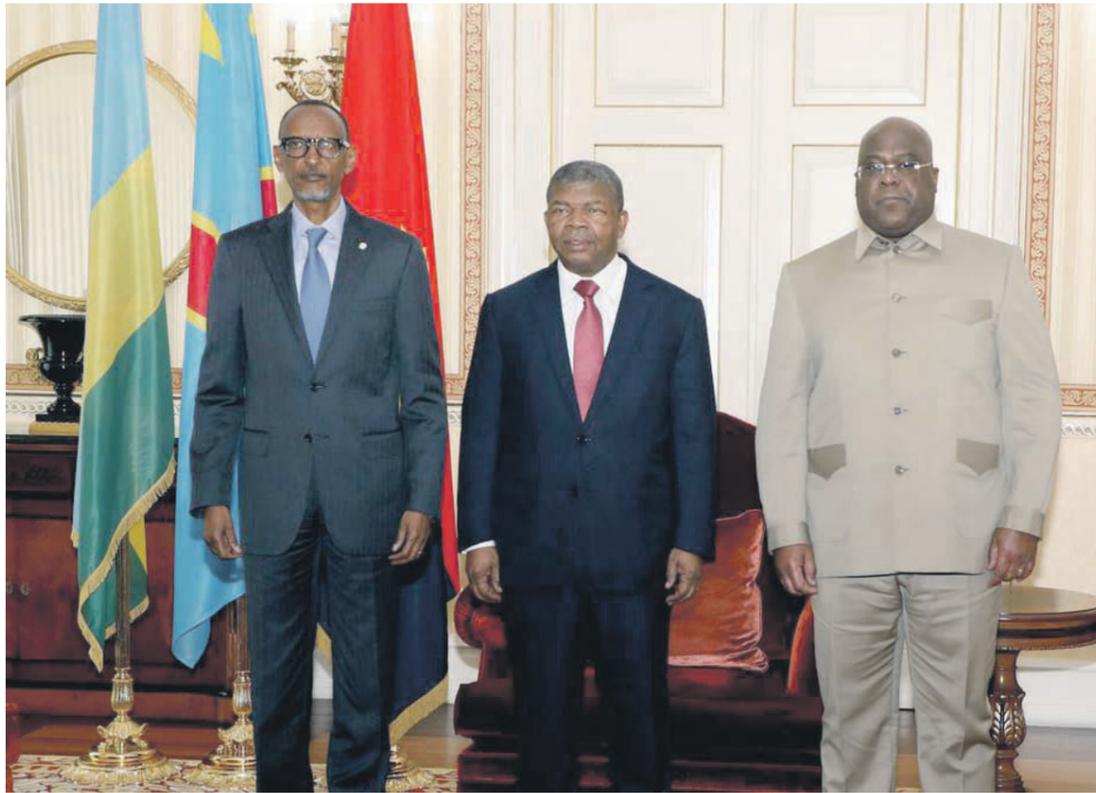
L'Angola propose sa médiation

Le président angolais, Joao Lourenço, médiateur de l'Union africaine dans le dossier du conflit République démocratique du Congo (RDC)/Rwanda, a reçu le 11 mars, à Luanda, le président rwandais et, selon les autorités angolaises, une rencontre entre Paul Kagame et Félix Tshisekedi pourrait avoir lieu prochainement.

C'est le ministre angolais des Affaires étrangères, Tété Antonio, qui a fait l'annonce à l'issue de l'entretien entre les présidents angolais et rwandais. « Il a été convenu que le président Kagame accepterait de rencontrer le président Tshisekedi à une date qui sera indiquée par le médiateur », en l'occurrence Joao Lourenço, a-t-il déclaré à la presse.

Le ministre angolais a toutefois pris soin de préciser que chaque partie devait encore « travailler à cette étape ». La présidence rwandaise n'a pas confirmé un tel engagement, même si celle-ci a affirmé que « les chefs d'État s'étaient mis d'accord sur les mesures clés à prendre pour s'attaquer aux causes profondes du conflit ».

Félix Tshisekedi aurait donné son accord de principe pour rencontrer son homologue rwandais, selon une déclaration de Tété Antonio reprise le 27 février par la



Les présidents Paul Kagame, Joao Lourenço et Félix Tshisekedi

présidence congolaise, qui rappelait ce jour-là que le président Tshisekedi avait posé plusieurs conditions à la tenue d'une telle rencontre. Un nouvel entretien entre

les deux hommes semble donc dans les tuyaux. Leur dernière rencontre fut un échec. Le 16 février à Addis-Abeba, en marge du sommet de l'Union africaine, un

mini-sommet sur la situation dans l'Est de la RDC s'était achevé, selon plusieurs sources, par un échange d'invectives entre Félix Tshisekedi et Paul Kagame.

La rencontre était très tendue et s'était terminée par un « échange d'insultes ».

Les affrontements se sont récemment intensifiés dans l'Est de la RDC. Après huit ans, le M23, une rébellion majoritairement tutsie, a repris les armes à la fin de 2021 et s'est emparé du Nord-Kivu, province de près de 60 000 km² frontalière du Rwanda et de l'Ouganda.

Le regain de violence a provoqué de nouveaux déplacements de la population. Les Nations unies estimaient la semaine dernière à plus de 100 000 nouveaux déplacés du fait de ces combats. A la fin de 2023, elles estimaient que près de 7 millions de personnes étaient déplacées en RDC, dont 2,5 millions uniquement dans le Nord-Kivu. Des centaines de milliers de personnes s'entassaient dans des camps à la périphérie de Goma, chef-lieu de la province.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Yvette Mbuyi réitère ses vœux pour la paix dans l'Est du Congo

L'initiatrice et présidente de la Fondation Éternel est mon berger, Yvette Mbuyi, a estimé que l'heure n'est plus à la tergiversation face à la situation dramatique dans laquelle vit la population des provinces de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis plusieurs décennies.

S'entretenant avec la presse à l'occasion de la Journée du 8 mars dédiée à la défense des droits des femmes, Yvette Mbuyi a rappelé que sa structure, la Fondation Éternel est mon berger (FEMB), oeuvre dans le domaine du social. « Nous avons comme bénéficiaires de nos actions les orphelins, les veuves, les vulnérables et surtout les femmes en général », a-t-elle fait savoir. Relevant la situation que vit la population des provinces de l'Est de la RDC, elle pense que cela accentue la vulnérabilité. « Maintenant, avec cette guerre et toutes ses atrocités imposées à la population vivant dans l'Est du territoire congolais, à chaque fois que nous levons le ton, en montrant les images de ces souffrances à la communauté internationale, les gens sont étonnés », a indiqué la présidente de la FEMB.

Le temps de mettre fin à la guerre

Cette philanthrope pense, en



Yvette Mbuyi

effet, que la paix pour les territoires et la population des provinces de l'Est de la RDC est une exigence et doit être une priorité pour les dirigeants ain-

si que tout le peuple congolais. En tant que servante de Dieu, elle estime qu'il faut associer la prière à toutes les autres formes de soutien apporté aux

forces armées en vue de mettre fin à cette guerre et ses atrocités contre la population civile. « Pour mettre fin à ces atrocités que subissent nos frères et soeurs de ces provinces, nous réclamons la paix. Nous saluons l'action des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) qui luttent pour défendre l'intégrité territoriale et l'intangibilité des frontières du pays. Nous saluons également le soutien multiforme de toutes les forces vives du Congo à ces vaillants soldats, ainsi que l'apport de tous les ministres, servantes et serviteurs de Dieu, qui s'adonnent à la prière pour la recouverte de la paix dans toutes les parties du territoire congolais en proie à cette guerre et l'insécurité », a appuyé Yvette Mbuyi, insistant que le moment n'est plus à la tergiversation. « Nous devons tous regarder dans la même direction en vue de trouver des solutions à cette situation de guerre

qui n'a que trop duré, causant ainsi des milliers de morts, d'orphelins, de veufs et veuves, de personnes mutilées et désormais dans la situation de handicap, et créant ainsi des vulnérables dans presque toutes les provinces du pays », a-t-elle souligné.

La tenue noire qu'elle a arborée pour la circonstance était pour elle signe de deuil que le peuple congolais porte depuis plusieurs décennies. « Nous pensons qu'il est temps d'arrêter ces atrocités et de redonner à cette population meurtrie le sourire qui l'a manqué pendant tout ce temps », a indiqué la présidente et initiatrice de la FEMB.

A cette occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits des femmes, a-t-elle appuyé, dit assez! Elle se tient, avec toutes les forces vives du Congo, derrière les dirigeants du pays et les FARDC pour bouter ces forces négatives hors du territoire congolais.

Lucien Dianzenza

« VISA FOR MUSIC » 2024

Une quarantaine d'artistes sera sélectionnée

Le festival vivant des musiques d'Afrique et du Moyen-Orient, « Visa for music », se tiendra, comme toujours, à Rabat, au Maroc. L'appel à candidatures ouvert depuis quelques semaines prendra fin le 18 mars.

Depuis 2014, le festival dédié à la promotion de la diversité musicale mondiale, avec un accent particulier sur l'Afrique et le Moyen-Orient, constitue une plateforme cruciale pour les artistes, les professionnels de la musique et les acteurs de l'industrie. Il offre un espace propice aux échanges d'idées et à la création de collaborations fructueuses mais aussi à la découverte des talents de demain venant de divers horizons. L'objectif étant de contribuer à faire rayonner la scène musicale africaine longtemps bouillonnante et inspirante, aussi riche que créative.

L'appel à candidatures de la 11e édition du festival « Visa for music » concerne notamment les artistes et groupes de tous les styles musicaux, valorisant les musiques du Maroc, de l'Afrique, du Moyen-Orient et du monde. Pour postuler, chaque candidat est invité à remplir le formulaire en ligne et à joindre toutes les pièces demandées ; par la suite, télécharger, signer et joindre les règles de candidature dans le formulaire. L'artiste Fanie Fayar et le groupe Les Bantous de la capitale ont pris part aux dernières éditions de ce rendez-vous avec des prestations remarquables et une distinction honorifique pour le mythique groupe musical congolais. Cette année, les talents locaux sont encouragés à postuler pour une meilleure représentativité du Congo une fois de plus lors de cette



Fanie Fayar sur scène/DR

rencontre internationale.

Selon les organisateurs, la célébration de la 10e édition en 2023 a marqué un moment phare, comprenant 64 concerts répartis sur 9 scènes et la participation de plus de 1200 professionnels de 80 pays. L'événement avait également compté 1400 speed meetings, 13 conférences et ateliers avec la participation de 42 intervenants internationaux. « Cette année, une quarantaine d'artistes/groupes du monde sera sélectionnée par un jury composé de professionnels de la culture et du secteur de la musique », a annoncé « Visa for music » sur le site web de l'événement.

Pour rappel, cet événement musical et professionnel se déroulera du 20 au 23 novembre prochain à Rabat, au Maroc. « Visa for music », ce sont des showcases pour faire rayonner les musiciens et la création artistique du continent. Ce sont également des conférences, des speed-meetings, des ateliers et des formations pour multiplier les rencontres et ouvrir le champ des possibles. « Nous nous attendons à une édition exceptionnelle et croyons que cet événement continuera d'être un catalyseur vital pour promouvoir la diversité musicale et renforcer les liens au sein de l'industrie musicale mondiale », ont fait savoir les organisateurs.

Merveille Jessica Atipo

COMMUNIQUE

Prélude à la session du Conseil ministériel de discipline qui se tiendra du 9 au 12 Avril 2024 à Kintélé, le Directeur de cabinet par intérim du Ministre de l'Enseignement technique et professionnel prie les agents, dans des services sous tutelle, absents de leur poste de travail, de bien vouloir se présenter au cabinet du Ministre de l'Enseignement technique et professionnel, le lundi 18 mars 2024 à 14h pour affaire les concernant. Il s'agit de :

Département du Niari

- 1- MIZINGOU Prince
- 2- KOULOBOUKA Brigitte Olga
- 3- PEMBA NGOMA Bardèche Desthie
- 4- MAKANGOU Rosandre laura A
- 5- BIKOU M'BYS Ornella
- 6- NDINGA KINDA Didace
- 7- BOUKONGO NGOYI Deberno

Département de Pointe-Noire

- 1- BOUMBA Anicet
- 2- NGOMA née BOUKAKA Mireille
- 3- YABA NGO MOUANDHA Yvon J.B.
- 4- MIANKOUIKA

Département de la Sangha

- 1- MBOUKA NDEMBA Kamstede
- 2- AKOLI OSSERE Job
- 3- OSSEBI Pachine Rose Thérèse
- 4- TCHIMBAKALA Chrishna
- 5- MISSELE Pascaline
- 6- LIEMESSENG née MOKONI Marie

Département des plateaux

- 1- VIDIBIO Giles Sandro
- 2- SONGO Viniy Fernande
- 3- AMBILI Chrisostène Vicent
- 4- SAH NDZELI Marsit Bénédicte

- 5- NGAYIDO Osmano Donny
- 6- ANGOUMA Verlan Ferrid
- 7- BOUYOU SOUBTINI Reg
- 8- AKOI. I OSSERE Ardèche
- 9- BADINGA NTSIBA Yna
- 10- MOUNTSAGNA
- 11- MALANDZAN NGOUALAKO D.
- 12- MPIO Brice Bertrand .
- 13- BONDOUMOU Stevy Donnel
- 14- OBONGO-CKICHINEV Lopen
- 15- MAKITA Daryl Edwin .
- 16- MOPENZA Verlet De Janey
- 17- MADIAFOUNA Hyppolite

Département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest

- 1- ELENGA BAGANA Aurore
- 2- IBOUANGA Jepeux Varel
- 3- KIBOZOI BIBOUSSI Jochrist
- 4- OBOMBI EDZONGO Pierre Loup
- 5- MOUSSOUANGA Noelle Marise
- 6- OKONDZA Darlane
- 7- BIBAMBOU Christ Caelle
- 8- MANOULA Mercia Colombe
- 9- OKO Vanessa
- 10- MOPENZA Gilcyan Redy
- 11- ANGOGNAN Boniface
- 12- NGONKIA Ben Renaud

- 13- MADZINGOU Don Christ Junior
- 14- MBIA Sephora Judith

Département de Brazzaville

- 1- FIGUEREIDO LOUEMBA Franck
- 2- MOPENZA Georgia Leida
- 3- MOPENZA Varlet De-Janey

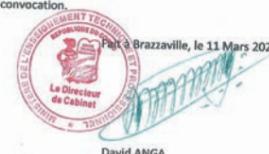
Département du Pool et de la Bouenza

- 1- LOUBAKI Romaric
- 2- ELAULT Thaolien Cyr Précieux Souverain
- 3- BOUKAKA Louisa Mamène
- 4- OBA Orthécia Rismel
- 5- BASSOUAMA Eric Fardin
- 6- BOUYENDA Nathalie Fernande
- 7- MOUSSAVOU Audrey Crépin
- 8- NZAMBA NGOMA NGUILA W
- 9- OYANDZA Christ Welcomes

Département de la Lekoumou

- 1- NZONZI Carle

Ce communiqué tient lieu de dernière convocation.



SPORTS DE COMBAT

La fédération de full contact balise son programme

Les membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de full contact et kick-boxing et disciplines associées, les représentants des comités départementaux et des clubs ont échangé puis validé, le 9 mars à Brazzaville, les différentes activités qui seront menées cette année pour le bien de ce sport de combat et ses pratiquants.

Les membres de la fédération ont discuté sur les différents points qui caractérisent leur organisation sportive. Il était question d'éclaircir certains sujets sur la vie des clubs, des comités départementaux et de la fédération. Ils ont également parlé des actions à mener pour le compte de la saison sportive en cours avant d'actualiser puis valider certains points dont les statuts et règlements intérieurs.

Pour le compte de cette saison, plusieurs activités sont prévues dont la mise en place des ligues, la signature des protocoles d'accord avec les fédérations sœurs, la formation des cadres, la participation aux tournois amicaux inter-Etats ainsi que l'organisation du championnat national du 2 au 4 août prochain.

Le président de la fédération a salué le dynamisme des différents acteurs de ce sport et a invité les membres du Conseil à toujours travailler ensemble pour le bien du full contact au Congo.

« Je suis très fier de vous voir très nombreux puisque certains ont fait la route pour venir participer uniquement à ce Conseil qui marque notre envol et notre



Les participants au Conseil/Adiac

épanouissement. Au cours de cette rencontre, nous allons parler de la vie de notre discipline. Nous devons rester soudés afin de réaliser tous les objectifs que nous

nous sommes assignés », a indiqué le président de la fédération, César Kouka.

Il a, par ailleurs, ajouté que la fédération travaille depuis sa mise en place à la promo-

tion et la vulgarisation de ce sport dans les différents départements du pays. Elle est, en effet, la dernière fédération nationale à voir le jour puisque son assemblée

générale constitutive s'est déroulée le 24 novembre 2023. Les participants au Conseil fédéral inaugural se sont ainsi accordés sur le fait de poursuivre le dynamisme pour le bon fonctionnement de cette structure.

Au nom de la tutelle, le directeur des activités sportives, Gin-clord Samba-Samba qui a supervisé cette activité, a promis la disponibilité du ministère des Sports à côté des fédérations. Il a invité les membres de cette « jeune fédération à mutualiser les efforts afin de faire du Congo le socle du kick-boxing en Afrique ».

Rude Ngoma

« Je suis très fier de vous voir très nombreux puisque certains ont fait la route pour venir participer uniquement à ce Conseil qui marque notre envol et notre épanouissement. Au cours de cette rencontre, nous allons parler de la vie de notre discipline. Nous devons rester soudés afin de réaliser tous les objectifs que nous nous sommes assignés »

MUSIQUE

« Les temps changent », nouveau single de Ladis Arcade

Tel un symbole d'adhésion à la défense de la cause féminine, l'As de la rumba congolaise, Ladis Arcade, a livré son nouveau single, «Les temps changent», le 8 mars, date de la Journée internationale des droits des femmes.



Le nouveau single de Ladis Arcade est déjà dans les bacs depuis la fin de la semaine dernière. L'As de la rumba congolaise a choisi une date symbolisant la lutte féminine pour contextualiser l'une de ses surprises promises à paraître au fil de l'an 2024.

Une année au cours de laquelle il devrait multiplier les spectacles

afin de satisfaire ses fans. Un agenda complet comprenant le temps nécessaire à la préparation de son nouvel album qui devrait surprendre les mélomanes par l'utilisation de différents styles de musique, sur lesquels seront posés des textes profonds et poignants imprégnés d'une touche de mélancolie.

Pourtant, en attendant la sortie de son album, sans révolutionner son genre, l'As de la rumba congolaise invite ses mélomanes à se rendre à l'évidence : «Les temps changent». Car, estime-t-il, « L'histoire, le quotidien, la jeunesse, la mode... ont une influence parfois sur la société d'aujourd'hui... ».

Marie Alfred Ngoma

« L'histoire, le quotidien, la jeunesse, la mode... ont une influence parfois sur la société d'aujourd'hui... »

SANTÉ

Cilia Jules sensibilise les femmes à la dangerosité des produits dépigmentants

Invitée par le collectif des femmes du port autonome de Pointe-Noire à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, Cilia Jules a développé un thème centré sur la dangerosité des produits éclaircissants. Dénommé « Noire et Belle », ce thème incite les femmes à s'aimer au naturel.

Avoir la peau blanche pour nombre de femmes noires est un critère de beauté auquel elles ne peuvent déroger, malgré les méfaits que cela peut causer sur leur santé.

Dans son intervention, Cilia Jules a non seulement cité les risques encourus par les utilisateurs des produits cosmétiques éclaircissants, mais également demandé aux opérateurs économiques de prendre conscience sur la gravité de ce phénomène qui constitue un danger de santé publique

Les produits utilisés pour la dépigmentation de la peau sont présentés sous forme de crèmes, gels, laits corporels ou savons. Ils sont appliqués sur tout le corps seuls ou en association, une ou plusieurs fois par jour, le plus souvent pendant des années. Malheureusement, cette pratique a de nombreuses conséquences sur la peau. « La dépigmentation est un problème de santé publique. Nous pouvons entretenir notre peau et la garder naturelle, belle sans la dépigmenter. Les pratiques que nous utilisons pour nous dépigmenter ont des effets néfastes sur la peau, qui peuvent être déjà visibles dès le début, au bout de quelques mois ou des années après. Mais ce que nous ignorons c'est que ces pratiques ont des effets sur la santé en général. Nous pouvons avoir une hypertension artérielle, un diabète, ou même un cancer de la peau suite à l'utilisation de ces produits cosmétiques dépigmentants sur le long terme », alerte Cilia Jules



Pour aider les femmes à bien assimiler ses propos, l'oratrice a cité en exemple le rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) qui a lancé une alerte depuis 2011 pour informer la population que ces produits exposent les utilisateurs à des risques pour leur santé et l'ONG Afrique Avenir a mis en place depuis 2001 le Projet Ebène, sensibilisant sur les risques liés aux pratiques de dépigmen-

tation

Il s'agit, dans la majorité des cas, de maladies de la peau (infections, acné, vergetures, atrophie, troubles de la pigmentation, etc.). Ces pratiques peuvent également être à l'origine d'un risque accru notamment de diabète et d'hypertension artérielle, de complications rénales et neurologiques.

Enfin, cela expose l'enfant à des risques toxiques en cas d'utilisation chez la

femme enceinte ou allaitante

En effet, la communication de Cilia Jules prône l'amour de soi et vante la beauté de la peau naturelle. Pour elle le plus important c'est de cultiver l'amour de soi, en s'acceptant tel qu'on est. Et elle accompagne son témoignage de cette célèbre citation de Malcolm X.

« Qui t'a appris à te détester, qui t'a appris à détester la nature de tes cheveux, Qui t'a appris à détester la couleur de ta peau au point que tu t'éclaircisses la peau pour ressembler au blanc, qui t'a appris à détester la forme de ton nez et de tes lèvres, qui t'a appris à te détester toi-même de la tête aux pieds, qui t'a appris à détester les gens qui te ressemblent, qui t'a appris à détester la race à laquelle tu appartiens à tel point que tu ne veuilles même pas être à côté de l'une d'elle ?

De son vrai nom, Louboungou Juliette, Cilia Jules est juriste de formation et artiste congolaise. Chanteuse engagée pour la lutte contre les violences faites aux Femmes avec le collectif TOSALA et mobilisatrice pour le Don de Sang. Cilia Jules est actuellement en quart de finale au concours The Voice AFRICA où elle représente le Congo Brazzaville au Nigeria.

Cette journée de sensibilisation lui a permis d'alerter sur les dangers liés à cette pratique mais pas que ça. Au-delà de cette sensibilisation « Noire et Belle » c'est aussi une affirmation, une fierté de notre identité», précise-t-elle.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



JEUX AFRICAINS D'ACCRA 2023

Serge Irenée Samba commente la prestation des pongistes congolais

Le bilan général des pongistes congolais aux Jeux africains d'Accra n'est guère convaincant. Le tennis de table congolais a quitté la capitale ghanéenne sans glaner la moindre médaille, ce qui ne lui était pas arrivé depuis des années. Pour le directeur technique de la Fédération congolaise de tennis de table, Serge Irenée Samba, les conditions dans lesquelles les athlètes sont arrivés au Ghana ont tout gâché.

« En général, le bilan n'est pas satisfaisant par rapport à ce que nous avons l'habitude de produire. Il y a eu beaucoup de paramètres qui rentrent en ligne de compte dès le départ du pays. Nous sommes arrivés en retard et nous avons écopé des forfaits alors que nous étions susceptibles de passer au premier tour et éventuellement gagner une médaille. Nous sommes arrivés en retard et nous n'avons pu jouer que les doubles », a expliqué Serge Irenée Samba.



Serge Irenée Samba faisant le point de la participation des pongistes congolais/Adiac

lais peut toutefois se consoler grâce aux performances en simple de Saheed Idowu. Il a terminé 5e de la compétition puis s'est qualifié pour le tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Paris qui aura lieu à Kigali, au Rwanda. Les victoires obtenues lors de ses toutes premières rencontres sur un score de 3-0 ont pesé sur la balance.

« Saheed Idowu est actuellement dans le top 10 africain. Avec les victoires qu'il vient d'obtenir aux Jeux africains, il va améliorer son classement continental et mondial. Je suis persuadé qu'il va se qualifier pour les Jeux Olympiques de Paris parce qu'il est régulier dans ses prestations et va battre les adversaires du bas de tableau. Saheed a fini troisième lors de la dernière compétition en Tunisie. On ne peut pas l'en vouloir parce qu'il n'était

pas coaché à Accra », a commenté le directeur technique.

Selon lui, les dispositions doivent être prises à temps pour garantir les chances de médailles aux athlètes. « Pour les leçons à tirer, il faut que depuis le pays nous soyons prêts à temps, nous devons arriver à temps et avoir le moral au point lors des préparatifs. Il ne faudrait pas attendre les derniers moments pour se poser les questions sur le départ ou non. Et pourtant, les tableaux étaient à notre portée. Il y a eu de fortes chances d'avoir des médailles, mais c'est dommage. C'est irréparable pour le moment mais dans un futur proche, il faut que nos autorités prennent les choses à temps et qu'elles nous mettent les moyens pour une bonne compétition pour gagner les médailles », a-t-il suggéré.

James Golden Eloué

« Pour les leçons à tirer, il faut que depuis le pays nous soyons prêts à temps, nous devons arriver à temps et avoir le moral au point lors des préparatifs. Il ne faudrait pas attendre les derniers moments pour se poser les questions sur le départ ou non. Et pourtant, les tableaux étaient à notre portée. Il y a eu de fortes chances d'avoir des médailles, mais c'est dommage. C'est irréparable pour le moment mais dans un futur proche, il faut que nos autorités prennent les choses à temps et qu'elles nous mettent les moyens pour une bonne compétition pour gagner les médailles »

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Albanie, 27e journée, 1re division

En déplacement chez l'Erzeni Shijak, le Partizani Tirana l'emporte facilement. Entré à la 66e minute, Archange Bintsouka retrouve le chemin des buts d'un joli lob à la 87e.

Son 8e but de la saison, après deux mois et demi de disette.

Belgique, 25e journée, 2e division

Yannick Loemba, titulaire, et le RFC Liège battent Deinze (1-0). Ce succès face au second permet aux Liégeois de monter à la 7e place, à deux points des play-offs.

Chypre, 4e journée des play-down, 1re division

Ravy Tsouka Dozi, titulaire, et l'AEL Limassol prennent un point à Salamis (1-1).

Sans Exaucé Nzaou, non convoqué, Zakakiou s'incline à Doxa (1-2). Valdy Matongo est apparu à la 89e minute.

France, 28e journée, 2e division

Laval remporte un match important à Grenoble (2-0) et se relance dans la course à la montée directe (3e avec 4 points de retard sur Angers et 2 sur Auxerre). Titulaire, Marvin Baudry a été solide.

Dans les rangs isérois, Nolan Mbemba est entré à la 78e minute, alors que le score était fait. Le GF38 est 7e avec 40 points.

France, 24e journée,

Sevré de but depuis le 24 décembre, Archange Bintsouka a retrouvé le chemin des filets, inscrivant son 8e but de la saison/DR

3e division

Dans le duel de haut de tableau, Niort s'incline à Dijon (0-1). Natanael Bouékou est entré à la 85e minute, les Chamois

restent seconds avec 44 points, contre 51 pour le Red Star et 43 pour Martigues. Les Dijonnais sont 4es avec 36 points.

Israël, 25e et**avant-dernière journée, 1re division**

Déjà assuré de disputer les play-offs, l'Hapoel Haifa remonte sur le podium après son succès sur Beer Sheva (1-0). Une victoire acquise en supériorité numérique, mais sans Fernand Mayembo. Ménagé en raison d'un ischio douloureux, il devrait retrouver sa place pour la dernière journée de la saison régulière et un déplacement sur le terrain du Maccabi Tel Aviv.

Notons que le club israélien a annoncé le 9 mars avoir levé l'option de prolongation du défenseur de 28 ans, qui est désormais lié jusqu'en juin 2025.

Camille Delourme

VIE ASSOCIATIVE

L'Ajca sensibilise à la gratuité de la prise en charge des albinos

L'Association Jhony-Chancel pour les albinos (AJCA) a organisé, le 10 mars, à Pointe-Noire une rencontre de sensibilisation à la gratuité des soins couplée à la distribution des kits de protection pour les albinos. Cette action humanitaire a eu lieu en présence du secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Jean-Pascal Koumba, du consul honoraire de la République de Saint-Marin, Marcello della Corte, et d'autres autorités départementales.

Dans son allocution, Jhony Chancel Ngamouana a fait l'historique de son association créée en 2010 dans le but de valoriser les droits des personnes vivant avec l'albinisme, améliorer leurs conditions sanitaires et de vie. Cet élan de cœur à donner du sourire aux enfants et adultes albinos a abouti à la création en 2015 de la clinique médico-sociale Jhony-Chancel spécialisée dans les maladies de l'albinisme souvent traduit par une hypo-pigmentation de la peau, des cheveux et des yeux. Une clinique qui fait du Congo une référence pour les soins de qualité des albinos dans la sous-région, a dit l'orateur. « Outre les Congolais, nous avons déjà reçu des cas venus du Cameroun, du Togo et du Bénin pour se faire traiter gratuitement dans notre clinique, grâce à la compétence acquise sur l'albinisme par notre personnel médical, lors des différentes formations organisées avec les médecins étrangers spécialistes avec lesquels nous travaillons en partenariat », a confié Jhony Chancel.

Il a indiqué que le cancer de la peau constitue la première cause de mortalité des personnes atteintes de l'albinisme. « Notre préoccupation était de lutter contre ce problème de cancer de la peau. Nous avons commencé ce combat depuis quatorze ans et, aujourd'hui, il y a neuf ans passés, nous faisons la prise en charge gratuite des albinos. Notre mission ici, dans la ville océane, est de sensibiliser et donner l'information parce que beaucoup ne



Marcelo della Corte remettant le kit à une bénéficiaire. Adiac

sont pas encore informés de la gratuité des soins dans notre clinique à Brazzaville », a-t-il informé.

Outre les soins médicaux, l'Ajca mène la sensibilisation en milieu scolaire pour attirer l'attention des élèves et enseignants afin qu'ils prennent en compte les préoccupations des albinos scolarisés qui ont pour la majorité le problème de vue. Certains ne voient pas bien même avec les lunettes et doivent s'asseoir à deux mètres du tableau pour bien voir, a-t-il ajouté. « Aujourd'hui, la personne atteinte de l'albinisme ne peut plus continuer à être mendicante, nous avons parlé de l'autonomisation et de l'épanouissement de la personne

atteinte de l'albinisme », a précisé Jhony Chancel.

Répondant aux journalistes sur la discrimination envers ces minorités, il a souligné: « La discrimination a diminué parce que nous avons fait un grand travail, hier les personnes vivant avec l'albinisme marchaient en regardant le sol, aujourd'hui elles marchent tête haute. Tous les Congolais sont égaux et quand le problème de discrimination se pose, nous prenons la partie des albinos et nous cherchons à le régler le plus vite possible ». Jhony Chancel a annoncé la mise en place sous peu d'une unité de fabrication des crèmes solaires grâce au consulat de Saint-Marin qui s'est engagé à soutenir

les actions de l'Ajca.

Marcello della Corte a contribué, au nom de son institution, à l'exécution de plusieurs missions médicales. « L'accréditation par mon pays du premier ambassadeur congolais est une action diplomatique officielle qui va nous permettre de développer l'aide humanitaire et la coopération entre nos deux pays. Nous sommes en train de travailler avec le secrétariat des Affaires étrangères de notre pays pour voir comment organiser une mission médicale qui viendra au Congo pour former les experts et les médecins albinos », a-t-il informé.

Pour sa part, le secrétaire général de la préfecture s'est réjoui du partenariat entre le consulat

de Saint-Marin et l'Ajca. « Cette association est partie avec rien au compteur et s'est mise au service de cette couche vulnérable; elle est à féliciter dans la mesure où effectivement, du jour au jour, nous nous rendons compte que cette pathologie est en train d'être éradiquée, notamment les maladies liées à la peau et à la vision. A travers les diapositives, nous avons constaté que ceux qui étaient dans un stade avancé ont été récupérés tout simplement parce qu'ils ont accepté le déplacement de Brazzaville pour se faire dépister », a indiqué Jean-Pascal Koumba.

Après la réception des kits composés de crèmes solaires réparatrices, crèmes pour l'hydratation de la peau, des casquettes, des lunettes anti-soleil, les parents et les albinos ont remercié le président de l'Ajca pour leur avoir donné le sens de vie. « J'ai l'expérience de cette association parce que quand ma fille est allée à Brazzaville pour les soins, elle a été opérée gratuitement et tous les 90 jours elle reçoit les produits pour l'entretien de sa peau », a témoigné Mme Makosso.

De son côté, Darcy Ngami, jeune fille albinos, a lancé un appel à tous ceux qui sont touchés de l'albinisme de se rapprocher de l'association afin de retrouver le sourire comme elle. « Ma prière est que Dieu préserve toujours Jhony Chancel pour le bien-être qu'il nous donne pour que nous soyons aussi capables de rendre à l'association », a-t-elle déclaré.

Charlem Léa Itoua

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le Club 2002 PUR organise une marche au profit de ses militantes

En marge de la Journée mondiale des droits des femmes, le Club 2002 PUR a organisé, le 10 mars à Pointe-Noire, une marche au profit de ses militantes, sous les auspices de Prisca Massossa, conseillère départementale et municipale.

La marche des femmes du Club 2002 PUR s'est déroulée sous le signe de l'action et de la réflexion partagée. Un moment privilégié pour célébrer entre elles leur victoire comme travailleuses et comme femmes. Elles ont fait le choix d'illustrer à leur manière la Journée internationale des droits des femmes, une manière pour elles d'accélérer le rythme. Banderoles à la main, elles sont passées par les artères de la ville, partant du rond-point Kassai jus qu'à la côte sauvage. Rythmée par les chants imposés d'un groupe de la fanfare, cette marche leur a permis de s'engager pour l'égalité femme-homme sous le signe de l'action et de la réflexion partagée.

Un moment bien indiqué pour dresser le bilan, réfléchir ensemble, s'encourager, se mobiliser. « Nous avons organisé cette marche pour accélérer le rythme, nous pouvons le faire et cela commence dès aujourd'hui », a



Les femmes du Club 2002 PUR en pleine marche/Adiac

« Nous avons organisé cette marche pour accélérer le rythme, nous pouvons le faire et cela commence dès aujourd'hui »

dit Prisca Massossa. Notons que la Journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars de chaque année dans le monde entier.

Hugues Prosper Mabonzo

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Thophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Priscie Mabonzo

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

SALON DU CHOCOLAT VERTUEUX

Le Congo prend part à la deuxième édition

Présenté comme étant le salon dédié à la défense, à la garantie de l'authenticité et à la valorisation des filières respectueuses de l'humain et de l'environnement, le rendez-vous gourmand 2024 met à l'honneur le Congo, représenté par Zikuacol.

Organisé par «Croq' Ethiq» à l'Espace Jacques-Gaulme de la ville de Hérisson, dans le département de l'Allier en France, le salon du chocolat vertueux et des gourmandises artisanales sera accueilli les 30 et 31 mars. Unique en France, ce salon du chocolat sera entièrement consacré aux artisans chocolatiers développant des projets solidaires avec les producteurs.

Le Congo sera le pays à l'honneur, représenté par les établissements Zikuacol fondés et présidés par le Franco-Congolais Ange-Laurent Coddy, dont les parents étaient cultivateurs dans la région de la Sangha, au Nord du Congo, qui effectuera le déplacement de Saint-Cyr-l'École pour cette occasion.

Durant les deux jours, lors des ateliers gourmands, des démonstrations et conférences, les amoureux du chocolat découvriront les différentes variétés de cacao cultivées



Ange-Laurent Coddy

dans la Sangha, au Congo, ce pays du bassin du Congo qui a été le pre++mier producteur de cacao africain entre 1950

et 1980, avec une production record de 2500 tonnes. En 2012, le gouvernement congolais s'était engagé à relancer la production en finançant 30 000 hectares de cacao. Celle d'Ange-Laurent Coddy s'est faite en 2021, après le décès de ses parents.

Cette relance de la filière cacao par la production de fèves de qualité, en appui d'un accompagnement par un agent départemental du ministère de l'Agriculture, lui a permis de créer une exploitation caçoillère d'une vingtaine d'hectares dans le district de Sembé, département de la Sangha, pour un ensemencement de 10 000 plants. En guise de prévisions, la production annuelle attendue est de 40 tonnes de cacao à partir de 2025.

Les visiteurs pourront déguster tout à loisir les diverses variétés telles que le «Forastero» au fort goût de cacao, peu aromatique et légèrement amer

ou aigre. Cette variété représente 80% de la culture mondiale. Les «Trinitarios» au goût de cacao puissant et riche en arôme et présentant une très légère acidité, souvent utilisés en amélioration génétique. Enfin, le «Criollo», peu acide, faiblement amer, qui possède, en plus de son goût de cacao doux, des arômes secondaires prononcés qui rappellent les noix, le caramel, les myrtilles ou le tabac.

Quant aux bienfaits de ce cacao 100 % bio, il est établi par les spécialistes qu'il renforce le système immunitaire ; améliore la santé cardiaque ; évite la constipation passagère ; rend heureux ; diminue le cholestérol ; hydrate la peau ; nourrit les cheveux ; ralentit le vieillissement de la peau et hydrate les lèvres.

Alors franchement, les amateurs de chocolat, pourquoi vous en priver ?

Marie Alfred Ngoma

THÉÂTRE

“Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort” bientôt sur les planches

“Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort”, ouvrage de James Gassongo, compte trois cent-vingt-cinq pages. C'est un livre stupéfiant, émouvant qui, à la fois, fâche et désole par ses pratiques d'un autre âge qui, hélas, hante encore certains esprits obscurs. Ce livre sera adapté au théâtre à Brazzaville (Congo) et Paris (France).

Le livre de James Gassongo parle de beaucoup de choses, de tout ce qu'on vit dans certains milieux. Il n'est pas écrit que pour parler de réalités congolaises, mais aussi d'autres pays. C'est un sujet de société, comme l'explique son auteur. “Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort”, c'est aussi une grande envie de faire parler les sans-voix, l'envie de faire danser les mots pour décrire la situation vécue ou imaginaire. C'est ainsi que séduit par son côté satirique, depuis près de six mois, un des éminents réalisateurs et metteurs en scène congolais, s'est engagé à travailler sur ce livre afin de l'adapter au théâtre. La période choisie est le troisième trimestre de cette année. Dans ce même cadre, le roman “Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort” sera joué également en France, courant la fin du troisième trimestre 2024. Pour le réalisateur et metteur en scène congolais, le théâtre est un style d'expression plus libre moins enfermant ou contraignant que le film ou les séries. Adapté un roman en pièce de théâtre est une forme de réécriture. Le théâtre est plébiscité par certains comme étant un style très vivant qui permet de faire voyager un public à partir du texte d'un auteur visualisé et interprété par un réalisateur et

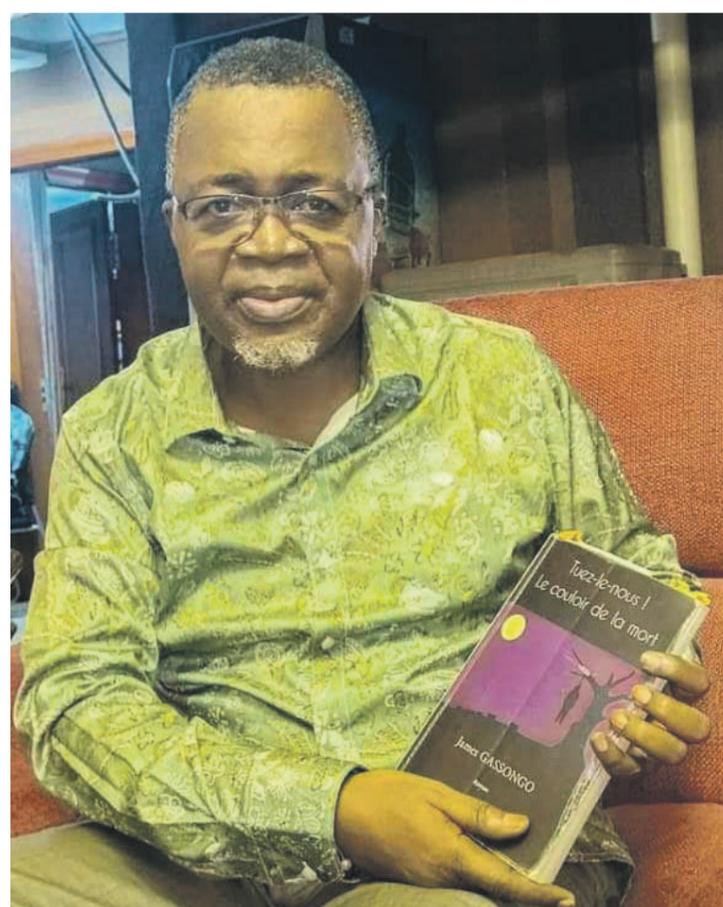
son groupe. Pour ce roman aussi satirique qui frappe par sa netteté, l'adapter, c'est aussi montrer la contemporanéité de cette œuvre. C'est lui donner une fulgurance nouvelle, donner à voir sa modernité. C'est surtout une occasion pour rallier de nouveaux lecteurs, de nouveaux spectateurs des tranches d'âge très variés à la cause de l'écrit et de la culture, a-t-il expliqué. James Gassongo, auteur de ce roman, pense que cette œuvre romanesque satirique est toujours d'actualité, puisqu'elle aborde de nombreux sujets actuels, par exemple le harcèlement, la déprivation de mœurs, la cupidité, les problèmes climatiques et leurs conséquences, la résilience, la haine et l'obscurantisme, l'incivisme, la corruption et avilissement des mœurs, l'infantilisation et la chosification, l'invite à la médiation, le travail intérieur de l'être... « *La grande parenthèse de la vie commence à la naissance. Avant la naissance, c'est peut-être le néant et, après la vie qui se solde par la mort, c'est pour certains de nouveau le néant. Comme disait un sage du village : « On ne sait d'où l'on vient et où l'on va. » L'homme vit sa parenthèse et disparaît* », tel qu'il est écrit à la page 84 de cet ouvrage. A la dif-

férence de l'homme qui vit sa parenthèse et disparaît, une belle œuvre de littérature peut devenir intemporelle, a-t-il pensé.

Un livre révélateur et non dérangeant

« Tuez-le-nous ! est un titre révélateur d'un malaise dans certains milieux, dans certains cercles ; cercle familial ou amical. Le jeune Ekela (personnage principal) qui comme tous les autres vivant sous les tropiques dans des conditions difficiles va connaître une ascension sociale. Malheureusement dans ces conditions, il devient la cible. Tuez-le-nous ! n'est pas donc un titre dérangeant, mais une histoire de quelqu'un qui a reçu et devient la cible », a expliqué l'auteur.

A travers ce roman, « Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort », James Gassongo vient d'intégrer le monde restreint de la littérature congolaise. Le destin d'Ekela, misérable au départ comme bon nombre d'anonymes sous les tropiques, nés sous le signe de la paupérisation, va connaître une spectaculaire brillance, par un coup du sort dont personne n'est maître. Paru aux éditions Saint-Honoré en France, cette maison d'édi-



L'auteur du livre Tuez-le nous ! Le couloir de la mort/DR 2

tion étant fermée, une forte demande est faite pour la réédition de ce livre dans une autre maison d'édition.

Rappelons que James Gassongo est né en 1966 à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur des articles : « *Rendre*

efficace la politique de logements sociaux au Congo, pour soulager la population » ; « *Pour une politique de logements sociaux à même de répondre aux attentes des populations* ».

Bruno Okokana